



Quelle différence entre avocat spécialiste en droit des transports et avocat en droit routier?

Actualité législative publié le 14/01/2025, vu 476 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Quelle différence entre avocat spécialiste en droit des transports et avocat praticien en droit routier?

Il existe une spécialisation officielle des avocats en **droit des transports**.

> Qui peut se prévaloir de la mention "avocat spécialiste" ?

L'usage de la mention "avocat spécialiste en..." est réservé aux avocats qui ont obtenu un certificat de spécialisation émis par le Conseil national des barreaux dans une ou deux mentions de spécialisations. Son obtention est conditionné à l'envoi d'un dossier de candidature et à la réussite à un entretien auprès d'un jury de professionnels.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.cnb.avocat.fr/fr/foire-aux-questions-specialisation>

La spécialisation officielle en **droit des transports** est plus large que la spécialisation officieuse en **droit routier** qui est plus étroite et moins large que celle en **droit des transports**.

Autrement dit, la spécialisation en **droit des transports** est officielle, reconnue et sanctionnée par l'attribution d'un certificat délivré par le CNB.

Pour conclure, le **droit des transports** est une spécialité reconnue en droit ou *de jure* tandis que le **droit routier** est une spécialisation de fait ou *de facto* par une pratique fréquente de l'avocat mais non sanctionnée par un certificat du CNB.

Enfin :

1 - **Droit des transports** soumis au **code de la route en partie et aussi à d'autres sources du droit comme par exemple le droit international** : route, rail, air, mer : voitures, trains, avions, navires etc en tous genres.

De plus :

<https://consultation.avocat.fr/avocats/specialistes-droit-des-transports.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_du_transport

2 - **Droit routier** soumis **principalement au code de la route** : auto, moto, cycle, trotinettes etc en tous genres.

De plus :

<https://dupuy-chabin-avocat.fr/association-en-droit-routier/>

<https://www.autoclubavocat.fr/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_la_route_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_la_route_(France))

LISTE DES 27 SPECIALISATIONS :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/mentions-specialisations-avocat-quot-specialiste-30915.htm>

FORUM :

https://www.legavox.fr/forum/consommation/arnaques/voiture-ceder-pour-destruction_165417_1.htm